


DEPARTEMENT DE  
LOIRE ATLANTIQUE

COMMUNE DE  
LE GRAND AUVERNE

Envoyé en préfecture le 01/04/2022  
Reçu en préfecture le 01/04/2022  
Affiché le   
ID : 044-214400657-20220328-2203\_2-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\* \* \* \* \*

L'an deux Mil vingt-deux

Le 28 mars à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle l'Asphodèle, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,

Date de convocation : 23 mars 2022

ETAIENT PRÉSENTS : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY – Marie-France JOLY - Bérangère ROBIN – Marlène GEORGET - Anthony MICHEL – Cédric PAUVERT – Nathalie TROCHU - Philippe RIGAUX - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : Clément BESSON – David MENARD

Nombre de Conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Mme Nathalie TROCHU a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET** : Avis sur le projet de parc éolien de la SAS EOLA Développement

22-03-02

Par arrêté préfectoral numéro 2022/ICPE/048 en date du 9 février 2022, une nouvelle enquête publique a été ouverte en mairie de RIAILLÉ du 1<sup>er</sup> mars 2022 au 31 mars 2022 inclus.

L'enquête publique porte sur la demande présentée par la société SAS EOLA Développement dont le siège social est situé à LIGNÉ, 120 rue Hoëdic, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant trois aérogénérateurs, implantée sur le territoire de la commune de RIAILLÉ.

L'assemblée est donc invitée à donner son avis sur le dossier.

**Après avoir consulté le dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 6 voix pour et 7 abstentions, donne un avis favorable.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le : 31 mars 2022

Pour copie conforme

à Le Grand-Auverné, le 31 mars 2022

Le Maire

Sébastien CROSSOUARD

